

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 34%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Autres candidats	56	780	740	740	33
		Bacheliers technologiques toutes séries	22	125	108	108	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	174	168	168	7	21,2 %
			Masculin	606	572	572	26	78,8 %
			Total	780	740	740	33	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	19	18	18	1	6,3 %
			Masculin	106	90	90	15	93,8 %
			Total	125	108	108	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	166	142	142	10	30,3 %
				AB	314	309	309	19	57,6 %
				B	225	224	224	4	12,1 %
				TB	58	58	58	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	767	735	735	33	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Diplômes étrangers	Sans mention	5	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	1	1	1	0	
				B	2	1	1	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	9	4	4	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	18	12	12	2	12,5 %
				AB	54	47	47	8	50 %
				B	44	41	41	5	31,3 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				TBF	3	3	3	1	6,3 %
				Total	125	108	108	16	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	616	595	595	24	72,7 %
			En réorientation	138	131	131	9	27,3 %
			Non scolarisés	13	6	6	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	1	1	0	0 %
			Autres	8	7	7	0	0 %
			Total	780	740	740	33	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	104	93	93	14	87,5 %
			En réorientation	14	11	11	0	0 %
			Non scolarisés	4	1	1	1	6,3 %
			Autres	3	3	3	1	6,3 %
			Total	125	108	108	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	660	645	645	28
			Autres doublettes	95	86	86	5
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	69	63	63	8
			Autres doublettes	55	44	44	8
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	87,4 %	88,2 %	88,2 %	84,8 %
		Autres doublettes	12,6 %	11,8 %	11,8 %	15,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Le Mans - BUT - Mesures physiques (8710)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	55,6 %	58,9 %	58,9 %	50 %
		Autres doublettes	44,4 %	41,1 %	41,1 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques, physique-chimie, notes littéraires (français et anglais). Notes aux épreuves du baccalauréat en classe de première. Notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité (pour les candidats titulaires du baccalauréat).	Notes de première et de terminale. Notes aux épreuves du baccalauréat en classe de première. Notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité (pour les candidats titulaires du baccalauréat).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail. Compétences en mathématiques et physique-chimie.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Fiche Avenir.	Très important
Savoir-être	Concentration en classe, aptitude à faire des efforts.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Fiche Avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à réussir dans la formation. Cohérence du projet.	Projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- 1 - Problèmes de comportement et de posture. Par exemple les bavardages, les absences injustifiées, etc.
- 2 - Des notes trop basses en mathématiques, sciences physiques.
- 3 - Pour des parcours "atypiques" (par exemple candidature n'ayant pas suivi de mathématiques ni de sciences physiques lors du cycle terminal), il est indispensable que dans la lettre de motivation, le candidat en ait conscience.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été évalués en tenant compte :

- principalement des notes de mathématiques et de physique,
- des appréciations des enseignants (bulletins, comportement de l'élève et fiche avenir),
- du projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Veillez à bien mettre les points forts du dossier, par exemple :

- avoir un projet de formation motivé détaillé, cohérent, suffisamment personnalisé et décrivant finement votre parcours, cela en particulier pour les candidats ayant eu une ou plusieurs années post-bac,
- faire attention à la qualité rédactionnelle des documents.

Signature :

Claire DUVERGER,

Directeur de l'établissement I.U.T. Le Mans